



SESSAD TDI-TSA ARRIA

BILAN D'ACTIVITE 2019

SOMMAIRE

I) INTRODUCTION :	3
II) LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS.....	8
1-Les admissions 2019.....	8
2-Le public accompagné en 2019.....	8
III) L'activité 2019	12
1-Activité 2019	12
2-Typologie de l'activité 2019	12
3-Les orientations – les sorties.....	19
IV) Les indicateurs 2019.....	21
1-Les indicateurs médico-sociaux	21
2-Les indicateurs ANAP	22
V) CONCLUSION	24

I) INTRODUCTION :

Le contexte associatif 2019

De janvier à septembre 2019, une direction partagée entre Madame Groyer, Directrice Générale titulaire du poste, (à temps partiel puis en arrêt de travail), et Monsieur Legoas, Directeur Général de transition, a permis d'assurer la conduite du projet associatif et de garantir la qualité de l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Durant l'été 2019, une réorganisation fonctionnelle des établissements et services de l'ARRIA a été pensée dans le cadre d'une organisation expérimentale. Cette expérimentation a pour objectif :

- une meilleure lisibilité de l'organisation de nos établissements et services auprès de nos partenaires et financeurs ;
- une cohérence au sein des pôles, ancrés dans une logique de parcours.

En ce sens, l'association ARRIA s'est organisée, pour cette année scolaire 2019-2020, en deux pôles :

- le pôle DiME (Dispositifs Médico-Educatifs) composé du SESSAD TDI-TSA (à la fois le SESSAD Fil d'Avenir, qui accompagne les enfants et jeunes de 0 à 14 ans, que le SESSAD Pro'Fil d'Avenir, qui accompagne les jeunes de 14 à 20 ans) ; de l'IME Hors les Murs, implanté au sein du Collège Le Grand Beauregard depuis 2010.

- le pôle DITEP (Dispositif ITEP) composé d'un SESSAD ITEP (qui accompagne les enfants et jeunes de 3 à 20 ans), de deux ITEP (Les Perrines de 5 à 18 ans ; le Cardo de 12 à 15 ans), un LISEC (de 15 à 20 ans), trois CASIM de 6 à 16 ans et un CAFS de 5 à 18 ans (rattaché fonctionnellement au pôle DITEP mais mutualisable avec le pôle DIME).

Cette organisation expérimentale fera l'objet d'une évaluation en fin d'année scolaire 2020.

Suite au départ en retraite du Directeur Général de transition, le Conseil d'Administration d'ARRIA a décidé du recrutement de Monsieur Payrault qui a pris ses fonctions de Directeur Général le 12 novembre 2019. L'une des missions principales confiée au Directeur Général est d'investiguer l'éventualité d'un rapprochement entre ARRIA et une autre association (qui reste à déterminer). La réflexion des administrateurs et des cadres de direction sur cette éventualité n'est pas nouvelle mais le contexte politique du secteur médico-social, l'émergence de nouveaux besoins chez les jeunes accompagnés et leur famille, les contraintes administratives et financières portant sur les structures de petite ou moyenne taille sont devenus des enjeux majeurs pour la qualité, la pérennité et le développement de notre association.

Quelques évènements de l'année 2019

- En mars, une grande journée associative sur le thème des médiations a réuni l'ensemble des salariés et des administrateurs de l'Association ARRIA. Cette journée s'est complétée par l'intervention de Mr Joseph Rouzel. L'ensemble des participants a été très satisfait de cette possibilité de se rencontrer, mieux se connaître et échanger sur les modalités des différents établissements et services de l'association ARRIA.

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

- En juin, le renouvellement des instances représentatives du personnel s'est déroulé de manière tout à fait satisfaisante dans le respect de la nouvelle réglementation relative au Conseil Social et Economique. Les élus, faisant partie des différents établissements et services d'ARRIA, garantissent une représentation large des personnels de l'association. Un CSSCT a été également constitué dans une volonté de mettre l'accent sur les conditions de travail.
 - 1)
- En septembre :
 - Départ de Mme Sadoun-Verchère, directrice du pôle Perrines (ancienne appellation)
 - Attribution, dans le cadre de l'organisation expérimentale, d'une première mission de direction du pôle DiME et d'une seconde de cadre technique à Mme Elina Martins ;
- Tout au long de l'année 2019, l'ensemble de l'équipe d'encadrement a participé ensemble à un groupe de travail et de réflexion sur le « management partagé », animé par Mr François Lambert (Société « Hommes, Capital et Développement »)

L'activité RH, soumise aux changements des obligations réglementaires reste en tension quasi permanente. Ainsi, 2019 a été l'année de la mise en place de l'EPRD avec un nouveau logiciel de prévision budgétaire : Normalise. Cette évolution de logiciel a occasionné de nombreux réglages et allers-retours avec la société dans l'objectif d'avoir un rendu clair, objectif et fiable de la situation associative. L'EPRD a finalement pu être déposé, grâce à la compréhension de l'ARS des difficultés rencontrées, début octobre.

4

La dynamique partenariale

ARRIA développe de nombreux partenariats destinés à répondre aux besoins multiples des jeunes accompagnés. Dans ce sens, l'association crée sans cesse de nouvelles réponses, crée des passerelles entre ses dispositifs propres, entretient des liens étroits avec les structures spécialisées et de droit commun. La notion de parcours est centrale dans l'ensemble des projets à ARRIA.

Cette vision est partagée par les partenaires du GIAC qui se sont appropriés les notions de transformation de l'offre et de désinstitutionalisation pour les traduire dans la perspective « d'instituer autrement »

En 2019, une étude et des négociations engagées dans le cadre du GIAC concernant l'amélioration de la complémentaire santé, a abouti au choix d'un nouveau prestataire auquel l'ensemble des membres du GIAC ont adhéré.

L'Education Nationale, partenaire historique avec lequel nous gérons 6 dispositifs communs et de nombreux partenariats pour les scolarisations individuelles, demeure un partenaire incontournable pour tisser des parcours adaptés aux besoins des jeunes et aux attentes de leurs parents. Leur efficacité repose sur une coordination intense et des besoins constants d'ajustements entre deux cultures très différentes.

En 2019, nous avons poursuivi nos efforts d'amélioration de nos collaborations avec **L'Aide Sociale à l'Enfance** avec la poursuite des rencontres d'évaluation de la charte d'engagements réciproques. Ce travail

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

nous a permis d'améliorer l'acculturation et la prise en compte, par chacun, des contraintes de l'autre. Il nous a permis également de rejoindre un groupe de travail ARS-ASE, en tant que représentant du secteur médico-social, visant à initier le développement d'actions de soutien médico-social aux structures ASE et PE qui accueillent des jeunes ayant une reconnaissance de handicap. Enfin, cette collaboration avec l'ASE nous a permis d'être force de proposition et de déposer en décembre 2018, un projet de « soutien des Assistants familiaux ASE qui accueillent des enfants en situation de handicap par un plateau technique médico-social » et un projet « séjours de répit » pour des jeunes de l'ASE. Ce projet sera de nouveau présenté au cours de l'année 2020.

Enfin, toujours désireux d'améliorer nos relations avec le secteur sanitaire, nous avons rejoint le groupe de travail mis en place par l'ARS pour accompagner la réorganisation de **la pédopsychiatrie** et développer les relations partenariales ; Nous attendons de ce travail qu'il facilite la collaboration dont nous avons souvent besoin pour mieux répondre aux besoins des jeunes que nous accueillons.

Le contexte du SESSAD TDI-TSA

Le SESSAD TDI TSA est un service ambulatoire rattaché au pôle DiME de l'Association ARRIA.

C'est un service qui propose, après évaluation, des accompagnements thérapeutiques et éducatifs articulés dans le cadre d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement, contractualisé avec la famille ou le jeune s'il est majeur. Le SESSAD coordonne les actions éducatives, thérapeutiques et pédagogiques dans le cadre de la scolarité en milieu ordinaire et notamment dans nos dispositifs partenariaux d'ULIS TSA.

Créé avec une seule place en 2007, le service n'a eu de cesse depuis 10 ans, de voir sa capacité d'accueil et son activité se développer via des extensions de places qui ont atteint leur point culminant en 2016, le SESSAD ayant remporté un appel à projet qui a porté le nombre de places du SESSAD à 55 agréées aujourd'hui.

Doté d'un double agrément : TDI et TSA (trouble du développement intellectuel et trouble du spectre de l'autisme), le service accompagne à ce jour 55 enfants et adolescents de 0 à 20 ans avec une notification MDPH sur leurs lieux de vie habituels (famille, scolarité, centre de loisirs, activités extra scolaires ...).

- 21 jeunes TSA accompagnés via 3 dispositifs ULIS TSA appariés accompagnant chacun 7 jeunes diagnostiqués TED, l'un en école élémentaire à la Chauvinière (1^{ème} rentrée), les deux autres en collèges Anne de Bretagne (5^{ème} rentrée) et La Colinière (4^{ème} rentrée),
- 34 jeunes TDI suivis en ambulatoire.

L'année 2019 a été marquée sur un plan institutionnel à trois niveaux :

- La nouvelle implantation du dispositif d'ULIS TSA au sein de l'école élémentaire la Chauvinière

L'année 2019 a vu la fin du partenariat engagé depuis 2010 entre l'Education Nationale, la ville de Sautron et l'association ARRIA. Du fait de contraintes démographiques majeures, la ville de Sautron n'a pas été en capacité de reconduire son engagement au sein de notre partenariat tripartite. L'Education Nationale a donc engagé un travail conséquent de relocalisation du dispositif, tant il était nécessaire que le désengagement de la ville de Sautron ne conduise pas à une fermeture du dispositif.

L'Education Nationale a ainsi proposé que le dispositif d'ULIS TSA soit implanté au sein de l'école élémentaire de la Chauvinière, située au Nord de Nantes, afin de faire perdurer l'accompagnement de ces jeunes enfants présentant un trouble du spectre autistique tout en respectant les possibilités géographiques du SESSAD TDI-TSA.

La ville de Nantes, quant à elle, a engagé des travaux très importants, dans un partenariat soutenu et permanent avec le SESSAD TDI-TSA, pour offrir aux enfants du dispositif des conditions agréables d'accueil et d'inscription dans cette nouvelle école. Des travaux de cloisonnement, d'isolation phonique et acoustique et de peinture en vue d'un apaisement visuel, ont ainsi été réalisés durant l'été 2019.

Les familles ont régulièrement été consultées au fur et à mesure des avancées du projet pour garantir une participation, une compréhension et une co-construction des enjeux et limites de ce projet. Les enfants ont également bénéficié de plusieurs temps de visite pour que la transition soit la plus douce possible pour eux. Enfin, l'Education Nationale et le SESSAD TDI-TSA ont ensemble organisé deux journées de sensibilisation et de formation pour toute l'équipe éducative et pédagogique de l'école, dont la première s'est déroulée avant même la rentrée scolaire 2019, afin de garantir des conditions optimales d'accueil et de compréhension partagée des fonctionnements inhérents à chacun.

La rentrée scolaire s'est donc déroulée dans des conditions d'accueil optimales, permettant à chaque enfant et chaque professionnel de faire face à ce changement majeur. Le début d'année voit déjà se mettre en place les conditions pratiques d'un partenariat.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

- Le renouvellement d'un agrément expérimental pour le dispositif implanté au sein du collège la Colinière

Un dispositif partenarial d'ULIS TSA et SESSAD TSA a vu le jour à la rentrée 2016. Ce dispositif accueille des jeunes présentant un trouble du spectre autistique entravant leur capacité à vivre une scolarité ordinaire, et dont l'intensité des troubles nécessite un accompagnement spécifique et soutenu tant en ce qui concerne leur inclusion sociale que scolaire. Originellement, ce dispositif a obtenu un agrément de création d'un dispositif expérimental par redéploiement pour trois ans (arrêté N°ARS-PDL/DAS/AMS-PH/n°12/2016/44). Depuis 2019, ce dispositif s'est vu doter d'un agrément pour un « dispositif expérimental à durée indéterminée », ce qui ne permet malheureusement pas de garantir des conditions d'accueil et de partenariat pérennes. Soucieux de la qualité de l'accompagnement proposé à ces jeunes présentant un trouble du spectre autistique, évaluée très favorablement par un ensemble de critères (dont la satisfaction des parents), l'Education Nationale et l'association ARRIA continuent de porter ensemble leur volonté d'un agrément pérenne, dans l'intérêt du public accompagné.

- La finalisation du projet de service

L'année 2019 a été marquée par la finalisation de l'écriture du projet de service du SESSAD TDI-TSA, validé par le Conseil d'Administration du 21 novembre 2019. L'équipe dans sa globalité a participé au travail d'élaboration du projet à raison de 15 séances sur 21 mois. La méthode s'est voulue participative avec une alternance de séances de travail en petits groupes et de séances collectives pour validation, et ce sur les différentes parties du projet. Les évolutions notables, tant en terme d'agrément que d'évolution des pratiques en adéquation avec une mise en conformité aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles spécifiques au public autiste, ont demandé un important travail de formalisation et de réécriture.

Aujourd'hui, l'ensemble de l'équipe porte avec satisfaction et fierté ce projet de service.

II) LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

1-Les admissions 2019

Sur l'année 2019, le SESSAD TDI-TSA ARRIA a accompagné un total de 63 jeunes.

Au cours de cette année civile, ont été prononcées :

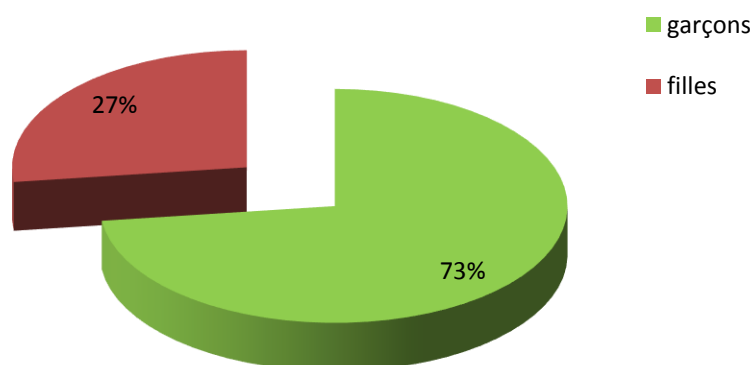
- 11 admissions, dont 6 en dispositif ULIS TED et 5 en ambulatoire
- 9 sorties

La moyenne d'âge à l'entrée dans le service est de 12,7 ans au global.

2-Le public accompagné en 2019

Sur l'ensemble de l'année 2019, 63 enfants ont été suivis par le SESSAD TDI-TSA, répartis comme suit :

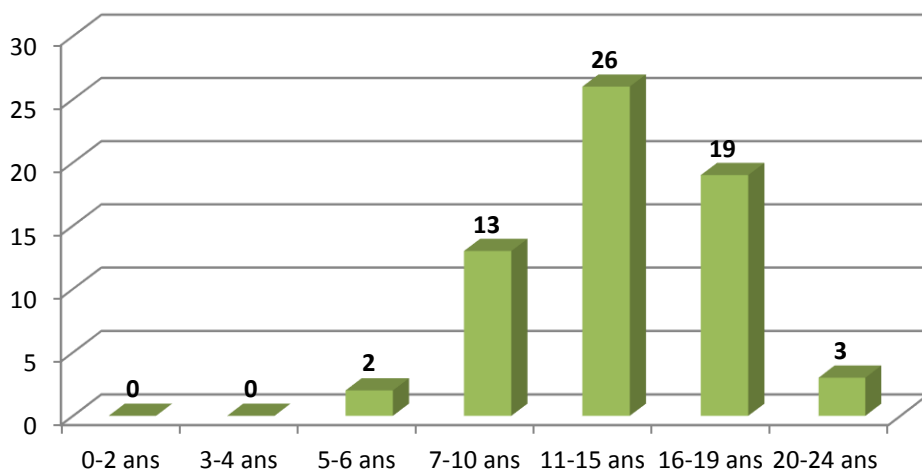
Répartition par sexe en 2019



Répartition par âge 2019

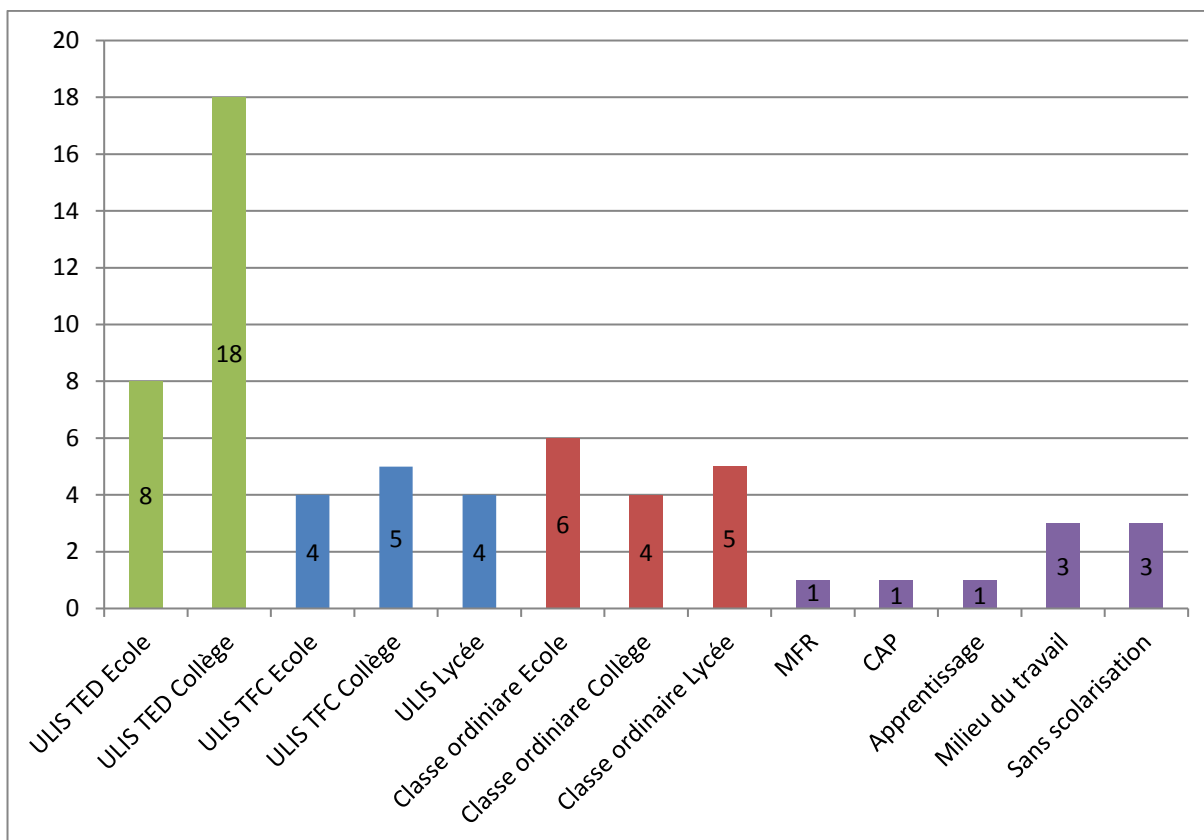
Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr



La moyenne d'âge des enfants accompagnés est de 13 ans et demi, elle augmente sensiblement au fil des années.

Répartition par scolarité en 2019



Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

Nous repérons que 61% des enfants accueillis sont accompagnés par le service sur des dispositifs (ULIS collège TED, ULIS collège TFC ou SEGPA) contre 28% en classes ordinaires.

Répartition diagnostique des suivis 2019

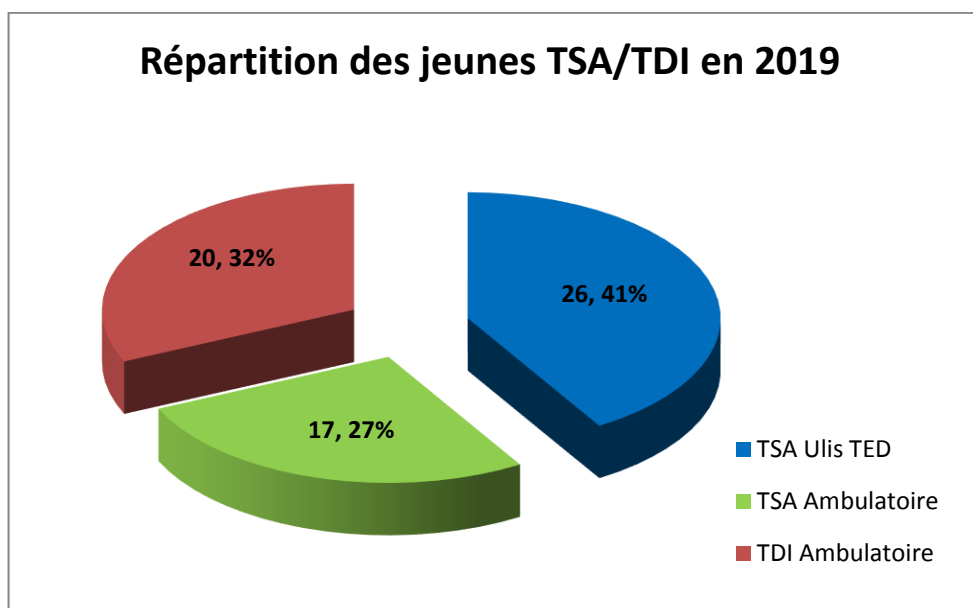
Depuis plusieurs années, notre service connaît une problématique de sur-représentation sur l'ensemble de l'effectif des jeunes avec trouble du spectre de l'autisme (TSA).

En 2017 : 34 jeunes TSA accompagnés sur 63 dans l'année,

En 2018 : 38 jeunes TSA accompagnés sur 60 dans l'année,

En 2019 : 43 jeunes TSA accompagnés sur 63 dans l'année

→ Soit une augmentation de plus de 12% par année.



Cette situation nous a conduit à solliciter l'ARS pour une modification de notre agrément des situations réelles accompagnées. Nous avons demandé un agrément de 30 TSA (dont 21 en dispositifs et 9 en ambulatoire) et 25 TDI. Pour autant, le nombre de jeunes TSA est bien supérieur à notre agrément.

- Notre service est reconnu par ses formations intensives aux Recommandations de Bonnes Pratiques Autisme et de nombreux parents s'adressent en priorité (voire en exclusivité) à nous à ce titre.
- Notre partenariat avec l'Education Nationale autour d'1 Uliis Ted école et de 2 Uliis Ted Collèges nous amène à accompagner, conformément à nos agréments, 21 élèves Ted de ces dispositifs. Mais lorsque ceux-ci sortent de ces dispositifs, par volonté de continuité du parcours, nous poursuivons notre accompagnement spécialisé, augmentant ainsi le nombre de suivis d'enfants avec autisme
- Ce constat nous amène à réfléchir à plusieurs niveaux :
 - o La manière dont nous communiquons sur l'accompagnement proposé par le SESSAD :
 - Participation à des réunions inter-SESSAD et échanges avec nos partenaires sur nos spécificités
 - Participation à des groupes de réflexion et de travail sur le territoire (CREAI,...)
 - o La manière dont nous gérons nos admissions
 - Vigilance particulière sur les admissions de jeunes sur le service Fil d'Avenir

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

- La manière dont nous accompagnons les jeunes qui sortent des dispositifs ULIS-TSA
 - Orientation des familles vers d'autres SESSAD, faute de place sur le service Pro'Fil d'Avenir
 - Orientation des familles vers d'autres SESSAD qui proposeraient une offre thérapeutique plus soutenante que celle proposée actuellement sur le service Pro'Fil d'Avenir
 - Réflexion sur des projets de développement, et en particulier à un projet de gestion de la liste d'attente
-

III) L'activité 2019

1-Activité 2019

Le financement du service permet la réalisation de 3 actes par semaine et, pour 8 situations « TSA » 6 actes par semaine.

Le service est ouvert 210 jours par an pour une activité de 7938 actes soit :

- 8 jeunes X 6 actes hebdomadaires X 42 semaines = 2016 actes.
- 47 jeunes X 3 actes hebdomadaires X 42 semaines = 5922 actes.

Notre activité prévisionnelle a été calculée pour 2019 avec un taux de 92% à 7303 actes.

L'activité réelle du service est de 6743 actes pour l'année, soit pour la première fois depuis plusieurs années, une activité légèrement inférieure au prévisionnel (équivalente à 85% du taux d'occupation).

Plusieurs éléments d'analyse de cette nouvelle situation :

- Un service Pro'Fil d'Avenir (14-20 ans) avec des jeunes plus difficilement mobilisables : de l'usure dans les parcours, du décrochage, des parcours de scolarité complexes avec du décrochage scolaire important ;
- Des absences de professionnels sur un dispositif d'ULIS TSA du fait de problématiques de santé engendrant des arrêts courts, reconduits, entraînant une difficulté à remplacer et notamment en ce qui concerne les interventions thérapeutiques ;
- Un important travail autour des prestations indirectes, non quantifiées dans l'analyse des actes en SESSAD, qui participent à une évolution des modalités d'intervention (engendrant une nécessité de formalisation des actes dans la logique de la grille d'analyse SERAFIN-PH) et qui se déclinent en :
 - o Sensibilisations au handicap des élèves des dispositifs partenariaux notamment
 - o Sensibilisations au handicap des partenaires (Education Nationale et secteur sanitaire)
 - o Sensibilisations au handicap demandées par des prestataires extérieurs (société de transport Titi Floris notamment)
 - o Formalisation de partenariats plus soutenus pour répondre aux situations complexes de jeunes pour qui une réelle ingénierie du parcours doit être pensée : conventions avec d'autres associations, rencontre des partenaires associatifs, ...

2-Typologie de l'activité 2019

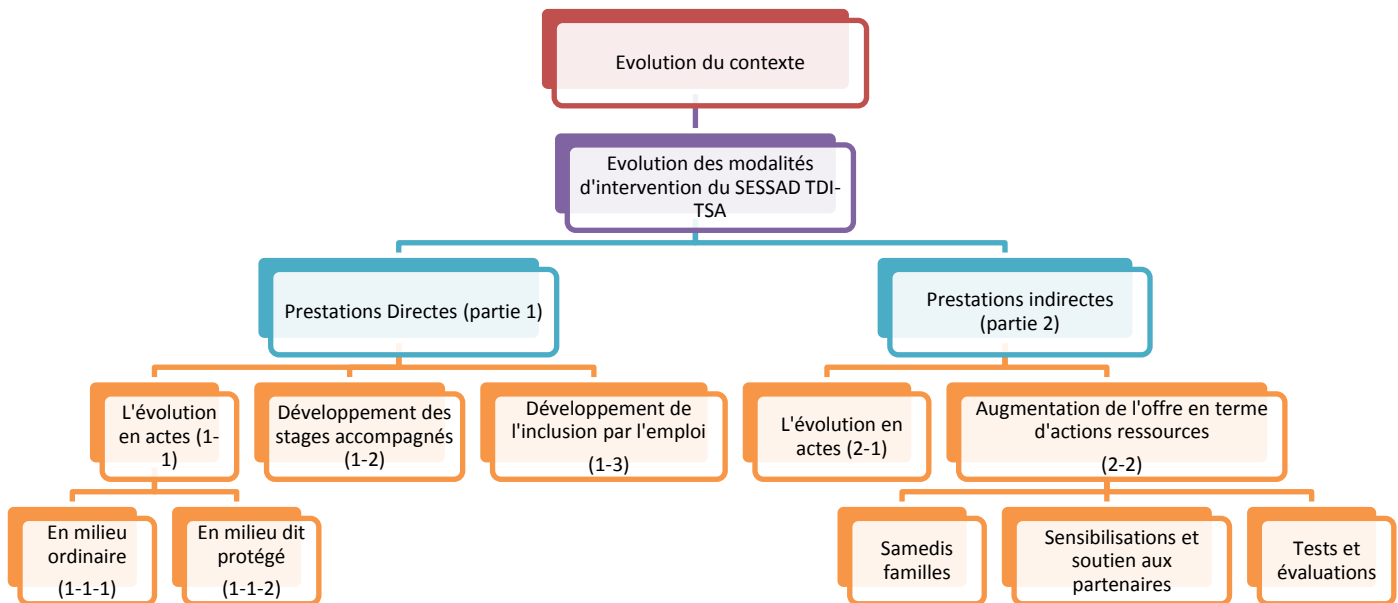
Aujourd'hui, l'activité du SESSAD s'ancre dans la démarche illustrée comme suit :

Service d'**E**ducation **S**péciale et de **S**oins **A** Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

Association pour l'**A**ccueil, la **R**econnaissance, la **R**esponsabilité, l'**I**nnovation et l'**A**ccompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr



L'évolution du contexte

Aujourd'hui, l'activité du SESSAD TDI-TSA ne peut plus être appréciée exclusivement au regard du taux d'occupation. L'aborder sous la comptabilisation unique des actes serait réducteur. En effet, si les actes rendent compte des actions habituelles d'un SESSAD, il existe tout un ensemble d'autres prestations mises en place par le service (les Actions Ressource) et qui s'inscrivent dans la droite lignée de notre mission inclusive et des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles. Ces Actions Ressource, c'est-à-dire les actions de sensibilisation des équipes scolaires notamment, l'appui aux familles, le soutien aux AESH, la pratique de nombreuses évaluations contribue aujourd'hui largement à une image très positive du service auprès de nos partenaires et des usagers accompagnés. Il nous appartiendra, dans les années à venir, de modéliser notre activité sur la grille des prestations SERAFIN-PH qui intègre ces dimensions sous la dénomination des « prestations indirectes », qui caractérise ce que le service doit faire pour que les prestations directes puissent être réalisées, et que celle-ci soit de surcroît de qualité.

De plus, aujourd'hui, dans le secteur ordinaire, les jeunes ne trouvent que peu ou pas de solutions adaptées à leurs besoins.

Sur le SESSAD, nous constatons **une augmentation des situations de déscolarisation**, mais également des situations où le jeune éprouve des difficultés à se mobiliser ou à poursuivre une formation qualifiante jusqu'à son terme.

En 2019, 3 jeunes sur 20 sont déscolarisés, 3 jeunes sur 20 sont en situation de travail, 1 jeune sur 20 est en MFR avec de grandes difficultés à suivre le cursus, 6 jeunes sur 20 sont en lycée professionnel et ont des difficultés à trouver des lieux de stage ou d'apprentissage correspondant à leurs aptitudes et besoins de compensation.

Notre mission de SESSAD TDI-TSA est de s'assurer à la fois que ses réponses sont à la hauteur des besoins prioritaires identifiés pour un jeune, mais aussi et surtout que ses actions s'ancrent dans un tout cohérent, qui intègre tant sa famille que son environnement plus global. Le virage pour une société inclusive offre aux services le devoir de s'y inscrire, de participer à l'évolution nécessaire des regards.

C'est en partie pour ces raisons que le service Pro'Fil d'Avenir a été créé – Il permet d'accompagner des jeunes adolescents ou adultes n'ayant pour certains, plus de lieu de scolarité, pas ou peu de formation, et des difficultés à s'insérer dans le monde du travail. Notre action se situe dans une démarche d'évaluation des besoins (tant du côté des jeunes que du côté des entreprises), d'accompagnement de ces jeunes vers des acteurs de leur territoire, de soutien des partenaires de l'éducation nationale, de sensibilisation des entreprises du milieu ordinaire aux particularités des jeunes accompagnés. C'est pourquoi le service Pro'Fil d'Avenir a développé des axes de travail spécifiques au public accompagné :

- Développement de stages accompagnés en milieu ordinaire ou protégé,
- Développement de l'emploi accompagné,
- Développement des actions ressources

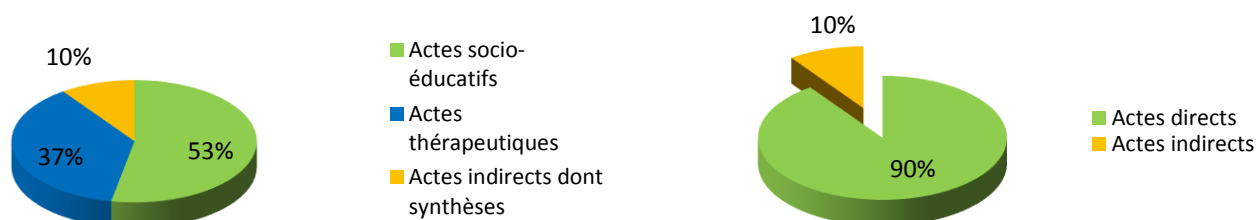
Jusqu'à maintenant, les jeunes accompagnés par le SESSAD TDI-TSA n'étaient pas accompagnés dans l'emploi, mais uniquement dans l'insertion socio-professionnelle.

En 2019, quelques jeunes ont signé des contrats de travail, marquant l'adaptation du service à l'évolution du public accompagné. Des partenariats se développent de plus en plus avec CAP Emploi, Passerelle pour l'emploi, missions locales et avec certaines entreprises du secteur ordinaire (AMIPI, SAPRENA...)

- (indirect) : samedis familles, sensibilisations, relations partenariales

Notre action se situe dans une démarche de sensibilisation et d'information des partenaires afin de leur donner des clés de compréhension du fonctionnement du jeune, de sa personnalité et de ses potentialités. Nous accompagnons ainsi l'environnement à décrypter le sens donné par le jeune pour mettre en œuvre les adaptations nécessaires à son inclusion. En effet, le SESSAD mène de nombreuses actions de sensibilisation et de formation auprès des professionnels de l'éducation nationale (AESH, enseignants, directeurs), mais également auprès des centres de loisirs ou des entreprises accueillant les jeunes accompagnés (près de 1000 personnes ont été sensibilisées durant l'année 2019). Un travail partenarial important est également mené auprès d'autres établissements médico-sociaux, de la protection de l'enfance et du milieu ordinaire. Enfin, afin de développer une réelle participation des familles dans l'accompagnement de leurs enfants, le SESSAD propose régulièrement des temps pour les familles, d'échanges, d'information et de co-construction de l'accompagnement. Ces temps évoluent positivement et il est constaté une vraie demande des parents de se rencontrer plus régulièrement afin de se partager un savoir expérientiel fort.

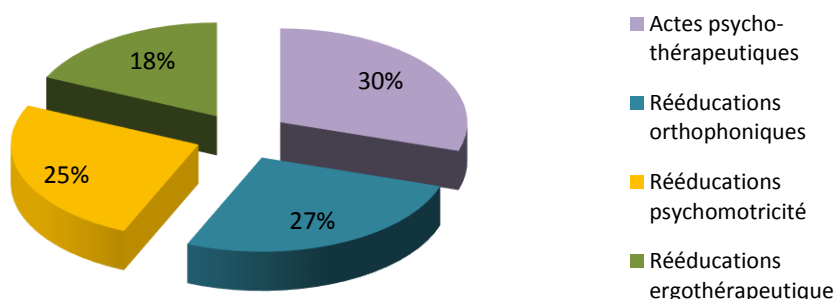
1-1 L'évolution en actes :



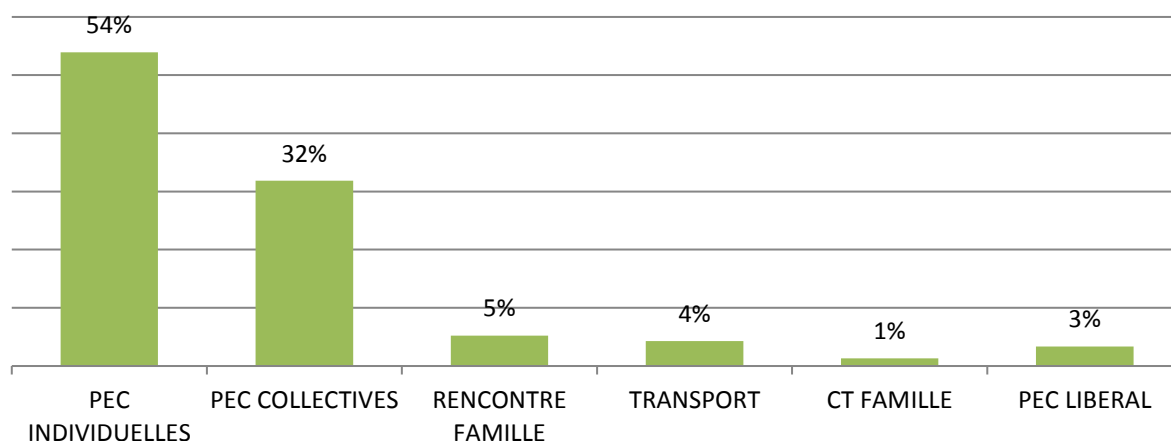
Sur le total des actes 2019 :

- 90% des actes produits sont des actes « directs » c'est-à-dire en présence des enfants et/ou des familles. Sur ces actes directs : 53% sont socio éducatifs et 37 % thérapeutiques.
- Il convient de noter que les besoins thérapeutiques sont supérieurs aux réponses que le SESSAD peut apporter même avec un recours à des conventionnements avec des libéraux.
- Nous constatons en effet que sur les deux services les besoins thérapeutiques sont très importants notamment en orthophonie et psychomotricité. Or, aujourd'hui, on peut constater que les actes thérapeutiques sont prioritairement positionnés sur les dispositifs en raison de l'accompagnement de jeunes TSA.
- Le passage de jeunes TSA sur le service ambulatoire Pro'Fil d'Avenir crée un écart important dans la prise en compte de ces besoins, auxquels on ne répond que trop peu ou pas.

La répartition des actes **thérapeutiques** sur l'année 2019 est la suivante :



Répartition annuelle des actes directs 2019



1-2 Le développement des stages accompagnés

Notre action se situe dans une double démarche : D'une part, elle vise à rassurer le jeune, lui donner l'étayage nécessaire et suffisant afin de permettre une insertion professionnelle progressive ; d'autre part, elle vise à soutenir et accompagner le milieu ordinaire ou protégé dans le processus d'accompagnement du jeune présentant des particularités et nécessitant une adaptation de son environnement de travail. Le service conventionne de plus en plus avec des partenaires du territoire afin de permettre à des jeunes d'être accompagnés physiquement durant les stages (SERMO, DISPRO).

16

Lieux	Nombre de jours	Services concernés
Stages en milieu professionnel ordinaire	222	PRO'FIL et dispositif ULIS Collège
Stages en établissements spécialisés (ESAT, IME)	8	PRO'FIL en partenariat avec le SERMO

Au total, 230 jours de stage ont été trouvés par le SESSAD sur l'année 2019.

Le service Pro'Fil d'Avenir fait de l'accompagnement autour de l'insertion professionnelle une spécificité à part entière. Cette activité est rendue possible par la présence entre autres, d'une chargée d'insertion qui passe plus de la moitié de son temps à chercher des lieux de stage et se mettre en contact avec des partenaires potentiels (entreprises du milieu adapté, ordinaire).

Chaque terrain de stage s'adapte donc au profil du jeune, à son rythme, à ses compétences. Ainsi, des stages peuvent se dérouler sur des journées complètes ou en demi-journées – à la semaine ou quelques jours par semaines sur plusieurs semaines.

La mise en place de stage se veut souple, modulable et ajustable en fonction des besoins et particularités des jeunes accompagnés. Durant l'année 2019, plusieurs jeunes scolarisés en ULIS TED Collège ont mené

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

des stages au sein de leur établissement scolaire (espaces verts, service de restauration...) ; cela a facilité la découverte d'un milieu professionnel, déjà connu par ces derniers et donc rassurant.

1-3 Le développement de l'inclusion par l'emploi

Le service Pro'Fil d'Avenir développe de plus en plus son activité d'insertion en s'appuyant sur les acteurs du territoire (missions locales, Cap emploi, passerelle pour l'emploi, ESAT,...), et rencontre régulièrement ces acteurs afin d'expliquer son mode de fonctionnement et le profil des jeunes accueillis.

Lieux	Nombre de jours	Services concernés
Visites d'entreprises	5	PRO'FIL
Emplois	24 + 1 contrat de travail d'une durée de 3 mois	PRO'FIL

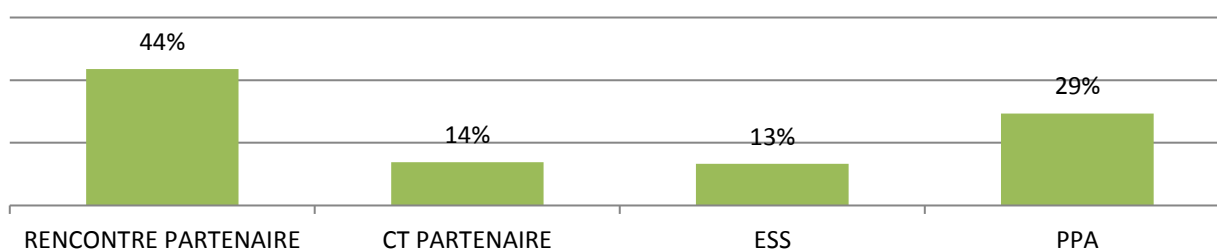
L'accompagnement autour de l'insertion professionnelle comprend plusieurs axes de travail :

- Permettre d'identifier les principaux acteurs de l'orientation des jeunes en situation de handicap
- Accompagner les jeunes vers les dispositifs d'insertion (CAP emploi, Missions locales...)
- Accompagner les jeunes dans la démarche d'insertion professionnelle
- Proposer des visites d'entreprises pour découvrir des métiers
- Proposer des mises en situation professionnelle
- Evaluer les compétences, les possibles, les besoins spécifiques de chaque jeune
- Toutes les actions menées par le SESSAD tentent de valoriser les expériences pré professionnelles et professionnelles des jeunes ainsi que favoriser l'adaptation de l'environnement aux particularités de ceux-ci.

Partie 2 : les prestations indirectes

2-1 L'évolution en actes

Répartition annuelle des actes indirects 2019



2-2 L'augmentation de l'offre en terme d'actions ressources

Les samedis familles : en 2019, 3 samedis matins ont été organisés pour des temps d'information-formation-échanges avec les familles des enfants accompagnés, cela a concerné **53 personnes** (contre 27 en 2018) sur des thématiques variées : fratries, orientation, atelier sensoriels et atelier jeu.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Samedis Familles en 2019 : 3

	Nb de famille	Nb de personnes			% de participation des familles	Taux de satisfaction général
		parents	fratries	jeunes		
Conférence « Autisme et TSA : mon enfant sera adulte » animée par Julie DACHEZ	16	19		3	30,77%	/
Atelier jeux	6	7	3	6	23,08%	100% de Très satisfait et satisfait
Parcours de jeune et orientation	8	9	1	5	23,53%	100% de Très satisfait et satisfait
TOTAL	30	35	4	14		
			53			

Les sensibilisations : temps d'information et d'échanges sur les particularités liées au handicap et sur les aménagements que l'environnement peut mettre en place pour permettre le mieux-être des enfants et adolescents dans le milieu ordinaire. Le SESSAD TDI-TSA a aujourd'hui un véritable savoir-faire reconnu avec des sollicitations de prestations même dans le secteur des transports de personnes porteuses de handicap par exemple ainsi que par des centres de formation.

18

En 2019 : dans le cadre scolaire, plus de 800 enfants et adolescents ont été sensibilisés par le SESSAD TDI-TSA et environ 160 professionnels.

Scolaire	Lycée	11
	Collège	16
	Primaire	14 (dont 8 auprès de professionnels)
	Titi Floris	1
	TOTAL	42
Nb d'enfants (classes/établissements des jeunes accueillis)		810
Nb de professionnels (AESH, enseignants, employeurs, périscolaire...)		160

Les Tests, évaluations et bilans : Les évaluations sont un appui dans notre travail au quotidien pour affiner nos observations, cibler nos objectifs, et s'inscrivent dans une démarche de lien avec la famille qui en est également actrice. Nous réalisons des évaluations ou en sollicitons auprès de partenaires extérieurs (libéraux, CRA, psychologue scolaire...). Elles permettent de mettre en avant les émergences et les compétences de l'enfant et du jeune, tout en étant au plus près de ses besoins. Elles permettent également

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

d'objectiver son évolution ainsi que ses difficultés. Nous croisons en permanence nos regards afin d'élaborer les objectifs du PPA.

SESSAD a proposé 58 bilans (contre 48 en 2018) : bilans, tests ou évaluations dont certains pour des jeunes d'autres services ou établissements de l'ARRIA au regard de sa compétence qui est une véritable ressource. Le tableau ci-dessous ne comptabilise pas les bilans ergothérapeutiques du fait du départ de la professionnelle en cours d'année 2019. Nous n'avons pas recensé ses bilans.

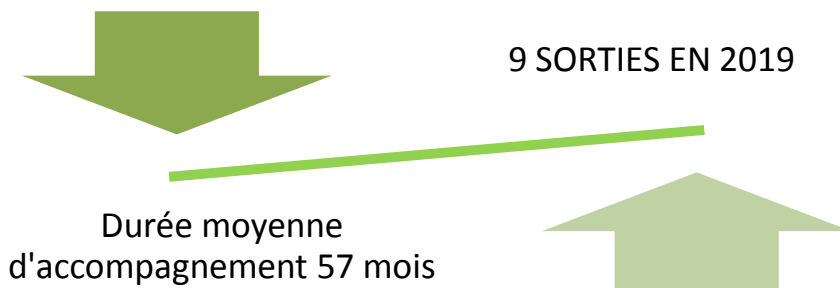
Tests/Evaluations/Bilan	
AAPEP	2
WISC	14
NEPSY	7
TEA-CH	4
Profil sensoriel	6
Bilan orthophonique	13
Bilan ergothérapeutique	NR*
Bilan psychomoteur	6
Bilans neuropsych	2
VINELAND	1
TOPS	2
CTRS-R	1
TOTAL	58

* Non-renseigné du fait d'un changement de professionnel

3-Les orientations – les sorties

9 sorties ont été effectuées en 2019. La durée moyenne de l'accompagnement effectué au SESSAD pour ces 8 sortants est de 57 mois contre 44 mois en 2018.

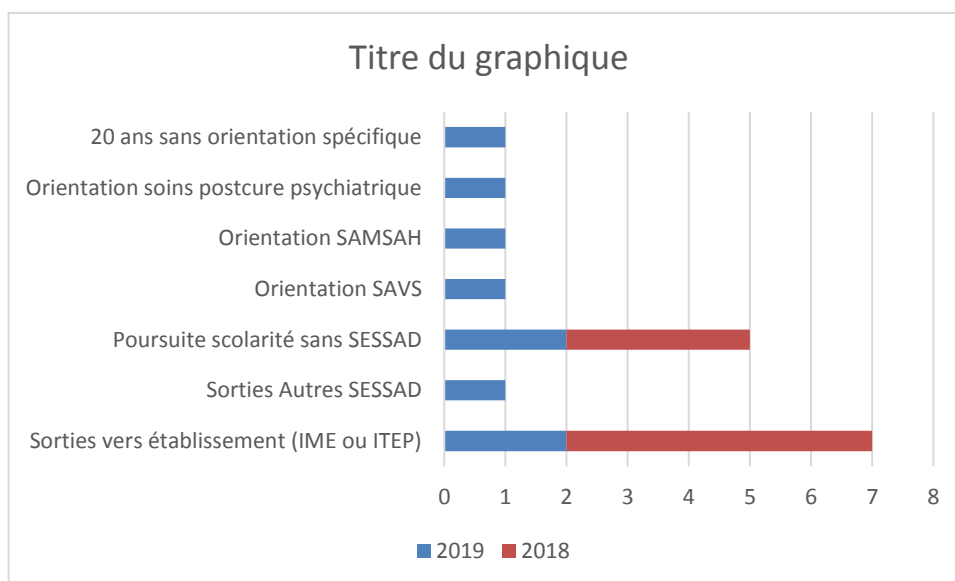
Nombre de sorties dans l'année	Durée moyenne de séjour en mois
9	57,16



Les sorties se répartissent comme suit :

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
 ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

En 2019 : 2 jeunes sont sortis vers des établissements IME ou ITEP et 2 ont poursuivis une scolarité sans accompagnement SESSAD, 4 jeunes sont sortis vers le secteur adulte au regard de leur âge, 2 sont sortis vers d'autres SESSAD.



Nous constatons qu'il y a peu de sorties de jeunes en cours d'accompagnement. La plupart des sortants le sont au regard de leur âge et de l'agrément du SESSAD.

En revanche, en 2019, un certain nombre de jeunes est accompagné par le SESSAD TDI-TSA, en attente de place pour un autre établissement spécialisé :

	Orientation DITEP	Orientation IME	Autre (UE)
Nombre de jeunes concernés par une attente de place	3	12	1
Nombre total de situations en attente de place	16		

Nous constatons que sur le dispositif de la Chauvinière, 3 jeunes sur 7 sont en attente de place en IME. Sur le dispositif ULIS-TED de la Colinière, 4 jeunes sur 7 sont en attente de place en IME. Sur l'ambulatorie, 5 jeunes sont en attente d'IME sur 35.

Au total, 16 jeunes sur 55 sont en attente d'une place en établissement, soit 29%.

Au vu de cette part importante de jeunes en attente de place, le SESSAD développe des partenariats avec des IME du territoire afin de permettre aux jeunes de mener des stages accompagnés dans ces institutions et d'évaluer si celles-ci répondent à leurs besoins.

IV) Les indicateurs 2019

1- Les indicateurs médico-sociaux

INDICATEURS 2019

2	Nb total de jeunes accueillis sur l'année	63
1	Nb de jeunes en dérogation	0
	Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12	54
12	Nb de jeunes provenant du domicile ou du milieu ordinaire au 31/12	50
13	Nb de jeunes provenant d'un étab.de santé au 31/12	0
14	Nb de jeunes provenant d'un ESMS au 31/12	4
15	Nb de jeunes dont la provenance n'est pas connue au 31/12	0
21	Nombre de sorties	9
16	Nb de sorties par décès	0
17	Nb de sorties par hospitalisation	0
18	Nb de sorties par retour au domicile	
19	Nb de sorties par réorientation vers un autre SMS	6
20	Nb de sorties vers une autre destination/motif	3
	Nb de tps de transport < à 1H/jour	15
	Nb de tps de transport > à 1H/jour	45
	Nb d'enfants scolarisés dans un étab.scol.	57
	Nb de fiches incident rédigées :	2
	maltraitance	0
	violence	2
	fugue	0
	médicaments	0

2-Les indicateurs ANAP

INDICATEURS ANAP 2019

Nb total de jeunes accueillis sur l'année		63
11	Nb de jeunes accueillis dans l'effectif au 31/12	54
22	Nb de jours d'hospitalisation complète (hors consultation/séances)	
23	Nb de journées réalisées (y compris accompagnement temporaire et qq soit le mode d'accompagnement)	6743actes
24	Nb de journées financées	8 926
27	Nb d'admission dans l'année (hors accompagnement temporaire)	11
	Nb de places financées (hors accompagnement temporaire)	55
Répartition en fonction des types de déficiences observées au 31/12		
Déficiences intellectuelles :		
45	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	15
46	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	
Autisme et autres TED :		
47	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal	39
48	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé	
Troubles psychiques :		
49	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	
50	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	
Troubles du langage et des apprentissages :		
51	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre principal	
52	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé	
Déficiences auditives :		
53	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal	
54	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre associé	
Déficiences visuelles :		
55	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre principal	
56	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre associé	
Déficiences motrices :		
57	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal	
58	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé	
Déficiences métaboliques :		
59	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre principal	
60	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre associé	
Cérébro-lésions :		
61	Nb de personnes cérébro-lésées à titre principal	
62	Nb de personnes cérébro-lésées à titre associé	

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Polyhandicap :		
63	Nb de personnes polyhandicapées	
Troubles du comportement et de la communication :		
64	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal	
65	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé	
Autres types de déficiences :		
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre principal	
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre associé	
69	Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 (toutes personnes, y compris en accompagnement temporaire)	54
Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12		
70	Nb de personnes âgées de 0 à 2 ans au 31/12	0
71	Nb de personnes âgées de 3 à 4 ans au 31/12	0
72	Nb de personnes âgées de 5 à 6 ans au 31/12	2
73	Nb de personnes âgées de 7 à 10 ans au 31/12	13
74	Nb de personnes âgées de 11 à 15 ans au 31/12	25
76	Nb de personnes âgées de 16 à 19 ans au 31/12	14
76	Nb de personnes âgées de 20 à 24 ans au 31/12	0
88	Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nb de jours entre admission et sortie)	1714,89
89	Nb de sorties définitives dans l'année	9
97	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire au 31/12	1
98	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection administrative au 31/12	3
99	Nb d'enfants ne bénéficiant pas d'une mesure de protection au 31/12	50
101	Nb de jours d'absence des jeunes accueillis dans l'effectif du 02/01 au 31/12	
102	Nb de jeunes accueillis ayant été absents au moins 1 fois dans l'effectif du 01/01 au 31/12	

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr

V) CONCLUSION

En 2019, le SESSAD TDI-TSA, a continué à inscrire son fonctionnement au plus proche des besoins des jeunes et de leurs familles. De ce fait plusieurs orientations ont été prises :

- Une nouvelle appellation de notre service plus en phase avec la réalité des profils de jeunes accueillis, notamment TSA au lieu de TED et plus ajustée avec la nouvelle nomenclature : TDI au lieu de DI.
- La création au sein du SESSAD TDI-TSA de deux services Fil d'Avenir et Pro Fil d'Avenir avec des objectifs et donc des modalités d'accompagnement spécifiques mais une transversalité maintenue dans les principes d'interventions notamment. Un chef de service à mi-temps été recruté pour le service Pro Fil d'Avenir et sur la base de l'appétence pour ce nouveau projet et en interne, une nouvelle équipe a été constituée. En fonction de l'âge et des besoins liés, notamment en matière d'autonomie et d'insertion pour les plus âgés, les pratiques d'accompagnement se sont spécialisées et le réseau de partenaires développé. Le choix a été fait de maintenir les dispositifs partenariaux sur le service Fil d'Avenir au regard de l'âge du public concerné par ces dispositifs et de l'importance de continuer à fluidifier le fonctionnement avec les partenaires. L'année 2018 a été remarquable dans l'amélioration des relations partenariales sur l'ensemble des dispositifs malgré un contexte de « migration forcée » pour l'ULIS TED école implantée jusqu'à l'été 2018 à Sautron.
- Le développement et l'intensification de « actions ressource », à savoir les actions de sensibilisation des équipes scolaires notamment le soutien aux AESH, l'appui aux familles, la pratique de nombreuses évaluations contribue aujourd'hui largement à une image très positive du service auprès de nos partenaires et des usagers accompagnés. En effet les équipes ont continué à s'inscrire dans un programme de formations collectives et individuelles pour être au plus près des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles. Ces équipes mettent en œuvre une connaissance et des compétences toujours plus poussées des différentes approches et outils à la pointe des connaissances scientifiques. Le SESSAD DI-TSA poursuit en effet depuis 4 ans maintenant son projet d'une troisième voie, celle de l'utilisation d'outils, méthodes, apports, qui peuvent provenir d'un large champ théorique d'intervention, et toujours au plus près des besoins repérés pour les enfants et les jeunes suivis, dans le souci et le respect des Recommandations de Bonnes Pratiques, et dans une vraie volonté de co-construction SESSAD-familles

24

Solène Clergeau et Clotilde Josso, cheffes de service du SESSAD TDI-TSA,
Elina Martins, directrice du Pôle DiME

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

ZI Le Pan Loup - 44220 COUERON ☎ 06 33 25 49 98 secretariat.sessadime@arria.asso.fr